

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les comptes présentés par le trésorier montrent la bonne santé du Comité Départemental.

Leur progression est le résultat des efforts de tous, en particulier de vous qui avez tenu les stands en novembre et décembre, réalisé des poupées frimousses au cours de l'année.

Au nom des enfants du monde, MERCI

Joseph PERRET

L'Unicef France a pour objectif d'être l'intervenant majeur pour l'enfance en France.



★ RÉCAPITULATIF DES RECETTES DES VENTES

Alors que les résultats sont en baisse de près de 14% au plan national, **ceux du département font mentir cette diminution.**

Les ventes sur stands passent de 51 000 € environ en 2009 à plus de 68 000 € en 2010. Ce qui correspond à **une augmentation de près de 30%.**

Les adoptions de poupées frimousses passent de 6 700 € environ à plus de 8 000 €.

Le Comité remercie les responsables de vente et les adhérents de leur implication au cours de l'année et sur les stands dans les divers centres commerciaux et sur les marchés de Noël.

Tous vos efforts, dans des conditions climatiques difficiles, apporteront aux enfants du monde des soulagements dont ils ont tant besoin.

Merci encore.

★ CHANGEMENT DE STATUTS D'UNICEF FRANCE

Par arrêté du 24 janvier 2011, le Ministère de l'Intérieur approuve les nouveaux statuts du «Comité Français pour l'Unicef», dont le siège est 3, rue Duguay Trouin à Paris 6ème.

Les principales modifications visibles par les adhérents sont les suivantes :

- Seule l'Assemblée Générale Nationale porte ce titre,
- L'Assemblée Départementale annuelle portera désormais le nom d'Assemblée Plénière
- Le président départemental, le secrétaire général, le trésorier et un responsable de mission sont élus pour trois ans,
- Le président départemental est élu au maximum pour trois mandats,
- Enfin, la limite d'âge pour le président est de moins de 75 ans à la date de l'élection.



À propos de l'UNICEF

Depuis 60 ans, l'Unicef est le principal défenseur de la cause des enfants. Prix Nobel de la paix en 1965, menant des programmes sur le terrain dans 155 pays et territoires, il aide les jeunes à survivre et à s'épanouir. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays pauvres, l'Unicef travaille pour la santé et la nutrition des enfants, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles, la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes, le Sida.

L'Unicef est entièrement financé par des contributions volontaires de gouvernements, d'entreprises, de fondations et de particuliers.

★ QUESTIONS - RÉPONSES

Les donateurs posent parfois des questions aux bénévoles qui sont sur les stands. Voici quelques éléments de réponses :

Question 1 : Lenteur d'utilisation des fonds en cas de catastrophe

Deux étapes peuvent être nécessaires :

1 Phases périodes d'urgences (utilisation des fonds pour) :

- la réalisation d'abris provisoires,
- la réalisation d'assainissement provisoire
- la fourniture d'eau,
- la fourniture de nourriture,

- la fourniture de vêtements,
- la réalisation d'écoles provisoires.

2 Phases de reconstruction : (centres de soins, écoles, assainissement ...)

- Pour cela, avant l'utilisation des fonds, participer à la réalisation :
- en liaison avec les autorités locales,
- la proposition des plans (bâtiment, assainissement ...),
- l'obtention des autorisations (ne pas empiéter sur propriété privée),
- la reconstruction par les artisans ou entreprises locales sui-

vant les techniques et moyen locaux.

En parallèle : la formation des soignants, des maîtres, etc...

Question 2 : Avantages des prélèvements automatiques (PA) :

- permet de connaître les moyens financiers annuels,
- permet de disposer de manière régulière de fonds,
- permet de lisser les dons en cour d'année,
- permet de diminuer les frais de traitement bancaire (25% sur chèques, 2% sur PA)
- permet une rapidité par traitement automatique
- permet d'éviter les relances.

★ LA NUIT DE L'EAU

A l'occasion de la NUIT DE L'EAU qui aura lieu **le samedi 2 avril 2011**, la **Fédération Française de Natation** et l'**Unicef France** s'unissent pour la 4^{ème} nuit de l'eau.

Cette vague de solidarité utilisera certaines piscines de notre département, de 18 heures à minuit, à :

- Combs-la-Ville,
- Dammarie-les-Lys,
- Saint Fargeau-Ponthierry
- Pontault-Combault,
- Lagny sur Marne.

Prix d'entrée : don libre obligatoire

Cette collecte de fonds se fera au profit des programmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans les écoles du **Togo**.



★ DATES À RETENIR

■ 21 mai - **Challenge Thuram**



■ Samedi 9 avril - **L'assemblée plénière départementale** se tiendra à 15h à Bailly-Romainvilliers (dans le nord du département), dans l'ancienne maison des jeunes, 4 rue de Paris. Les convocations vous ont été adressées le 9 mars 2011. Les représentants du département y seront élus.

■ 17 et 18 juin - **L'assemblée générale nationale** se tiendra à Dijon.